

Bruno FILIOL par Thierry RIEU, Georgette TOUZY par Andre DUJOLS, Luc AVELLANEDA par Danielle LACOMBE
République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Objet: Concessions cimetièrre - 2023_073

Séance du jeudi 14 décembre 2023

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 11 décembre 2023

Présents : 9

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre l'assemblée régulièrement convoquée. s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS. et du secrétaire de séance Stephanie GAILLARD

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Bruno FILIOL par Thierry RIEU, Georgette TOUZY par Andre DUJOLS, Luc AVELLANEDA par Danielle LACOMBE, Andre DUJOLS, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Matthieu PIJOUAT

Représentés: Bruno FILIOL par Thierry RIEU
Georgette TOUZY par Andre DUJOLS
Luc AVELLANEDA par Danielle LACOMBE
11/12/2023

Absents: Stephanie SALIES, Christelle CHAUVET

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la procédure de reprise de concessions au cimetière de Saint Cernin et propose de revoir le tarif de vente d'une concession (carré 2 concession 10). Il rappelle en outre que le tarif de vente est à ce jour unique et est de 49 euros le m2.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de maintenir le tarif de 49 euros le mètre carré de terrain pour les concessions hors reprise
- et d'appliquer les tarifs suivants pour la vente d'une concession reprise :

Carré 2 – Concession n° 10 au prix de 747 euros .

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 18/12/2023
et publication ou notification du 18/12/2023

Le Maire,
A. DUJOLS



Le Maire
A. Dujols



La secrétaire de séance,
S. Gaillard